

## ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

### Sujet : La Pologne face à la Révolution française (1789-1799)

#### Première partie.

Analyser l'ensemble documentaire en répondant aux questions :

1. Quels sont les points communs entre la Révolution française et celle de Pologne ?
2. Pourquoi certains Polonais se méfient de la Révolution française ?
3. Quel idéal révolutionnaire apparaît à la fois dans le document 2 et 3 ? Pourquoi ?
4. Pourquoi les Légions polonaises ne vont-elles pas se mettre en « marche, de la terre d'Italie vers celle de Pologne » sous le Directoire ?

#### Deuxième partie.

À l'aide des réponses aux questions et des informations contenues dans les documents, rédigez une réponse organisée au sujet proposé.

##### 1. La Pologne dépecée

L'esprit des Lumières n'est pas étranger aux changements survenus en Pologne, alors même que la France entreprenait sa Révolution. Le 7 octobre 1788, la Diète polonaise se déclara confédérée, ce qui signifiait pour elle la possibilité de délibérer à la majorité des voix, puis abolit, en janvier 1789, le Conseil permanent, symbole de la tutelle de la Russie. Sommé par la Russie de dissoudre cette Diète, le roi Stanislas Auguste Poniatowski se déclara au contraire « uni à son peuple ». La Diète devint alors permanente et entra dans l'histoire sous le nom de Grande Diète. Comme en France, la parole se libéra et de nombreux journaux et brochures firent leur apparition, dont plusieurs furent édités chez l'imprimeur français Dufour à Varsovie. Enfin, en mai 1791, elle adoptait, avec quatre mois d'avance sur la France, la première constitution d'Europe. La diplomatie française ne pouvait rester insensible à ce mouvement des idées et la France envoya alors en Pologne un représentant diplomatique qui ne put, malgré la promesse faite en novembre 1792 d'aider « tous les peuples libres », qu'assister impuissant à l'intervention russe qui aboutit au deuxième partage de la Pologne entre la Prusse et la Russie en janvier 1793.

Mais c'est encore en France que les patriotes polonais puisèrent leur inspiration, en imitant l'exemple français de la levée en masse. À la tête de ce mouvement, le général Kościuszko proclama l'insurrection générale en mars 1794, mais, le souffle révolutionnaire des grandes villes comme Varsovie, où le peuple reprenait la Marseillaise en polonais, ne put faire vaciller les trois puissants voisins de la Pologne qui se partagèrent les derniers tronçons de celle-ci en octobre 1795.

Après la disparition de la Pologne, Paris devint le principal centre de l'émigration politique polonaise. La France étant en guerre contre l'Autriche, le général Jan Henryk Dąbrowski obtint en 1796 l'accord du Directoire pour organiser, à partir des prisonniers polonais de l'armée autrichienne, les troupes auprès de la république de Lombardie alliée à la France ; la convention, appuyée par Bonaparte commandant l'armée d'Italie, fut signée en janvier 1797. Ces légions perdirent leur raison d'être après la paix conclue avec l'Autriche en octobre 1797 mais elles n'en conservaient pas moins l'espoir d'aller libérer leur pays aux côtés de cette France qui se battait « pour la cause des peuples ». « Marche, marche, Dąbrowski, de la terre d'Italie vers celle de Pologne » demandait leur chant, « La Pologne n'est pas morte tant que nous vivrons ». Ce chant, écrit par Jozef Wybicki, devait devenir par la suite l'hymne national polonais.

A. Nieuważny, C. Laforest, *De tout temps amis. Cinq siècles de relations franco-polonaises*, Nouveau Monde éditions, 2004.

##### 2. La Révolution française vue de Pologne

« Je m'étonne de ce que les Polonais pensent de la Révolution française. Dans notre Pologne, la majorité s'oppose à cette Révolution ; et pourtant elle représente une mise en garde et une humiliation pour le despotisme qui a dépassé les bornes [...]. Je sais pourquoi l'amour propre des Polonais leur fait voir la Révolution française en noir : c'est parce qu'un noble allié aux bourgeois leur semble amoindri [...].

Aujourd'hui la France, première parmi tous les peuples esclaves de l'Europe, brise les chaînes du despotisme, rompt les tortures du pouvoir absolu [...]. Puisse l'enseignement de la liberté de l'homme rayonner sur toute l'Europe de là d'où depuis tant de siècles sortaient les règles de l'esclavage ! »

Stanislas Staszic, *Les mises en garde pour la Pologne*, Varsovie, 1790.

### 3. Noble conservateur et patriote



Estampe polonaise, Musée Carnavalet, Paris.

### 4. L'aide improbable de la France à la Pologne sous le Directoire

« J'étais venu à Paris la veille de l'arrivée de Bonaparte [...]. J'observai que tous les Français en général aimaient les Polonais, et trouvaient dans leur caractère beaucoup de rapport avec la nation française. Ils vantaient leur commerce agréable dans la société, leur valeur et leur amour pour la patrie. Les militaires français ne tarissaient point sur les éloges des légions polonaises. Mais tous ces propos flatteurs ne me faisaient point connaître les véritables intentions du gouvernement, qui lui-même était trop vacillant à cette époque, et trop occupé des affaires intérieures de la France pour pouvoir s'occuper de nous [...].

C'était dans la maison de Lecouteux-de-Canteleu que je voyais le plus souvent ces hommes marquants, qui y venaient dîner ou passer la soirée [...]. Un jour que j'y étais à dîner, Bonaparte envoya son aide de camp pour demander qu'on lui réservât un couvert [...]. Quelques moments après, plusieurs dames s'approchèrent du piano, et me demandèrent de jouer la marche que j'avais faite pour les légions polonaises. Bonaparte, en les suivant, dit à ceux qui l'entouraient : « Allons, écoutons, on parle de légions polonaises ; il faudrait toujours ajouter les braves légions polonaises, car ces Polonais se battent comme des diables. » [...].

Je supposais toujours que les Polonais ne pouvaient rien espérer de la France, à l'époque où je m'y trouvais, et qu'il ne leur restait autre chose à faire qu'à patienter et à attendre. Avant de quitter Paris, j'allai trouver le ministre des Relations extérieures, Talleyrand, qui m'affermait dans cette opinion ; je dois rendre la justice à ce ministre, que ce fut lui qui, le premier, me parla franchement, et sans flatter nos espérances chimériques, sur l'inutilité des représentations que les Polonais pouvaient faire dans ce moment au gouvernement français. Il convenait que tous ses compatriotes prenaient beaucoup d'intérêt au sort de la nation polonaise ; il ne contestait pas qu'un jour ils ne pussent et ne voulussent contribuer au rétablissement de la Pologne ; mais il répétait que présentement il ne fallait pas y songer. »

Michal Kleofas OGINSKI, *Mémoires sur la Pologne et les Polonais depuis 1788 jusqu'à la fin de 1815*, Paris, Genève, 1826, t. II, pp. 297-307.

A. Léonard. Lycée Français de Varsovie. Janvier 2006.

## ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

### Sujet : La Pologne face à l'Empire (1804-1815)

#### Première partie.

Analyser l'ensemble documentaire en répondant aux questions :

1. Qu'est-ce que Napoléon attend avant tout des Polonais ?
2. Est-ce que ses attentes sont réalisées ?
3. Qu'est-ce que les Polonais attendent avant tout de Napoléon ?
4. Est-ce que leurs attentes sont réalisées ?

#### Deuxième partie.

A l'aide des réponses aux questions et des informations contenues dans les documents, rédigez une réponse organisée au sujet proposé.

### 1. La Pologne et l'Empereur

Aurolé de son titre d'Empereur des Français, Napoléon n'eut aucun mal à entraîner dans son sillage, en 1806, les anciens légionnaires polonais restés en Europe dans sa campagne contre la Prusse. Pour donner le coup de grâce à son adversaire prussien, Napoléon convoqua, en novembre 1806, Dąbrowski et Wybicki, et leur expliqua que, de l'attitude des Polonais, dépendrait leur avenir en tant que nation. L'Empereur ne fut pas déçu du soutien de la population polonaise du tronc prussien qui fit un effort considérable pour assurer la subsistance des troupes françaises.

En juillet 1807, le traité de Tilsit entérina la perte par la Prusse des terres qu'elle avait prises à la Pologne lors des partages de 1793 et 1795, qui furent érigées en duché de Varsovie sous l'autorité du roi de Saxe, Frédéric Auguste 1er. La Constitution de 1807, octroyée par Napoléon, abolit le servage, introduisit l'organisation centralisée de l'État ainsi qu'une justice partiellement « à la française » ; le code Napoléon fut introduit en 1808. Ces réformes constituaient les fondations de la société moderne. La principale mission assignée au grand-duché de Varsovie était tout de même de créer une puissante armée capable de prêter un concours efficace à Napoléon. Outre l'armée du duché (30 000), quelque 20 000 soldats polonais pris à la solde de la France servaient l'Empereur, principalement en Espagne.

Le jeune État passa avec succès son examen de fidélité quand son armée, commandée par le prince Poniatowski, repoussa, sans aide extérieure, l'offensive des Autrichiens en 1809, tandis que Napoléon les écrasait à Wagram. L'Autriche céda au duché de Varsovie la majeure partie des territoires qu'elle occupait (dont Cracovie).

Mais depuis la fin de 1810, la dégradation des relations entre Napoléon et le tsar Alexandre 1er devait changer la donne. Napoléon comptait énormément sur les Polonais du duché et de Lituanie (russe après les partages) pour lui fournir des combattants mais aussi des vivres pour son armée. Il laissa donc espérer un rétablissement du royaume de Pologne après la guerre contre la Russie qu'il avait déclenchée. En juin 1812 plus de 83 500 soldats polonais étaient sous les armes.

La catastrophe en Russie scella le sort politique du duché, occupé désormais par les troupes du tsar. Le corps polonais suivit pourtant Napoléon en Saxe, où Poniatowski (nommé maréchal de France) trouva la mort, à la fin de la bataille de Leipzig. Contrairement à tous les autres alliés de la France, les soldats polonais restèrent fidèles à Napoléon et à ses camarades français jusqu'à la chute de l'Empire. Un escadron suivit même Napoléon sur l'île d'Elbe et lui servit d'avant-garde pendant les Cent jours.

A. Nieuważny, C. Laforest, *De tout temps amis. Cinq siècles de relations franco-polonaises*, Nouveau Monde éditions, 2004.

### 2. Les Français à Varsovie en novembre 1806

Sire, je dois parler à Votre Majesté de l'enthousiasme qui a éclaté aujourd'hui dans Varsovie à l'approche des troupes de Votre Majesté ; il m'est impossible de vous le dépeindre, je n'ai jamais vu de ma vie un esprit national aussi fortement prononcé. Je suis entré dans cette ville aux cris mille fois répétés de « Vive l'Empereur Napoléon, notre libérateur ! » [...] Tous demandent les armes, des chefs et des officiers. Kościuszko est appelé à grands cris ; ce nom-là est en vénération dans ce pays ; il y jouit d'une confiance générale. Tout le monde fuit déjà chercher des chevaux pour se monter, et lorsque je leur ai dit que Votre Majesté proclamera l'indépendance de la Pologne lorsque vous verriez quarante mille hommes bien organisés, on m'a répondu : « Nous en donnerons cent mille mais que le Grand Napoléon ne nous abandonne pas ». Tous nos soldats ont été reçus sur la route par les nobles, par les paysans, par tout le monde comme des frères.

Lettre du maréchal Murat à Napoléon le 28 novembre 1806

### 3. L'avenir de la Pologne appartient à Napoléon

Sire, j'ai eu l'honneur de vous entretenir sur la question polonaise lors de votre séjour ici à la fin de l'année dernière, et je reviens encore sur ce sujet, puisque Votre Majesté a bien voulu m'y encourager. [...]

Vous avez été témoin du dévouement des Polonais ; leur fidélité vous est connue ; ils sont prêts à tous les sacrifices. Votre Majesté a vu avec quelle ardeur les légions polonaises l'ont secondé en Italie, en Égypte, à Saint-Domingue et en Allemagne ; toute la Pologne aurait voulu être à Austerlitz ! Nous avions tant d'espérance alors ; mais après le traité de Presbourg ces espérances ont dû nous abandonner.

Aujourd'hui, Sire, elles peuvent se réaliser : votre génie peut tout ; vos armées triomphantes sont au cœur même de la Pologne ; la peur et le désespoir des ennemis qui ont anéanti politiquement notre patrie, croient que cette fois la Pologne leur échappera sans retour. Dites, Sire, que la Pologne existe, et elle existera !

L'hésitation que Votre Majesté a pu remarquer dans la conduite du général Kościuszko et de quelques autres Polonais, a pour cause nos malheurs passés. Leur responsabilité morale et matérielle est si grande et si fondée envers leurs compatriotes qu'avant d'agir, certaines garanties leur seraient indispensables, et il ne doit nullement coûter à Votre Majesté de les leur donner. La Pologne a toute confiance en la France, mais elle doit se défier des puissances copartageantes qui ont tout intérêt à la diviser. Chaque fois que nous avons été au-devant de la France, des sourdes rumeurs se sont répandues dans notre pays : on disait, pour effrayer les faibles et décourager les plus confiants, que la Pologne n'obtiendrait jamais rien de la France, et que depuis 1792 où nous n'avons cessé de lutter militairement pour notre indépendance, tous nos sacrifices ont été faits en pure perte ; on se sert de nous comme des soldats dévoués et braves, mais on ne nous reconstituera jamais politiquement. Ces discours sont calomnieux sans doute, mais ils acquièrent une sorte de crédit, par les faits si tristement accomplis jusqu'ici ! Que peut répondre la noblesse aux bourgeois, aux paysans qui veulent tous se faire soldats, mais qui demandent avant tout l'indépendance de la Pologne ? Aujourd'hui plus que jamais notre espoir est dans l'appui si puissant de Votre Majesté.

La position des Polonais est pleine de difficultés ; ils sont sous le joug de trois puissances et contre leur gré ils sont forcés de servir ces puissances ; en conséquence, ils ne peuvent agir spontanément que quand Votre Majesté aura prononcé sur leur sort [...]. Nos jalousies intestines et nos hésitations disparaîtraient devant la grandeur de notre but. Nos fautes nous ont coûté trop cher pour que nous y retombions jamais ; il ne s'agit plus ici des débats orageux d'une Diète turbulente ; il s'agit de nous constituer en nation, de nous constituer militairement, et de recevoir une organisation telle que Votre Majesté la comprend. La constitution du 3 mai 1791, en donnant la jouissance à tout le pays, à tous les habitants sans exception, trancherait toutes les difficultés momentanées. Votre Majesté qui est roi d'Italie, ne pourrait-elle pas être roi de Pologne ? Ou si votre tête trop chargée de couronnes refuse celle-là, ne pourriez-vous pas la donner à un des membres de votre famille ? Alors personne ne pourrait plus douter de l'appui de la France. La Bavière, le Wurtemberg, la Saxe sont des royaumes nouveaux qui vous doivent leur existence ; l'ancien royaume des Piasts et des Jagellons vous devra-t-il, Sire, son antique splendeur ?

Si la politique et la prudence commandent encore de ménager l'Autriche qui possède les deux Galicies, avec une population polonaise de plus de 5 000 000, on ne doit aucun ménagement à la Russie et à la Prusse qui, malgré les victoires d'Austerlitz et de Léna, osent continuer les hostilités. Ces deux puissances tiennent sous leur joug 14 000 000 de Polonais ; en les appelant à l'action, ils mettraient la désorganisation chez vos ennemis, et le résultat serait tel qu'il s'accorderait avec les intérêts de Votre Majesté.

En m'exprimant avec franchise j'ai cru servir les vues et la politique de la France et de Votre Majesté. Désormais, quoi qu'il arrive, mon dévouement et ce que je puis avoir de talents vous appartiennent, et je le prouverai jusqu'à mon dernier soupir. Mais, Sire, daignez prendre en considération l'exposé des sentiments que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté, et l'avenir vous prouvera que les Polonais seront toujours les premiers à se dévouer pour vous et à se sacrifier pour la France.

Joseph prince PONIATOWSKI, Lettre à Napoléon, le 5 janvier 1807, dans *Correspondance du prince Joseph Poniatowski avec la France*, Poznań, 1921, tome I, pp. 1-4.

### 4. Napoléon remet une constitution au duché de Varsovie (22 juillet 1807)



« Sa Majesté l'empereur et roi après avoir rendu l'indépendance à cette partie de la Pologne qui forme aujourd'hui le duché de Varsovie a voulu lui en assurer le bienfait pour toujours. Il était pour cela nécessaire de changer ses institutions et de lui en donner des nouvelles. Il fallait créer un peuple dans un pays où les habitants étaient, comme le sol, la propriété de quelques familles. »

Au représentant de l'Empereur à Varsovie, 1807.

Marcello Bacciarelli, 1811, Musée national, Varsovie

## ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

### Sujet : La Pologne et la Révolution de 1830

#### Première partie.

Analyser l'ensemble documentaire en répondant aux questions :

1. Qui dirige le Royaume de Pologne en 1830 ?
2. Pourquoi les Polonais se soulèvent-ils ?
3. Quelle est l'attitude des Français face à cette révolution ?
4. Comment se termine le soulèvement ?

#### Deuxième partie.

A l'aide des réponses aux questions et des informations contenues dans les documents, rédigez une réponse organisée au sujet proposé.

#### 1. La Pologne face à la Russie

En vertu du traité de Vienne le duché de Varsovie fut remplacé par un royaume de Pologne (1815-1830) avec le tsar comme souverain mais la majorité des institutions « napoléoniennes » et le Code furent maintenus. La nouvelle de la Révolution de juillet 1830 en France fut perçue comme un signe encourageant par les patriotes polonais. Mais c'est surtout la menace d'une intervention russe contre la Belgique, qui avait proclamé son indépendance en octobre 1830, et au-delà contre la révolution en Europe, qui précipita le déclenchement, en novembre 1830, d'une insurrection fomentée par la jeunesse de Varsovie. Après que les rebelles eurent déposé le souverain du royaume de Pologne, le tsar Nicolas Ier, en janvier 1831, l'affrontement avec la Russie était inévitable.

Les insurgés comptaient sur l'aide de la France mais la sympathie de la population française pour la cause polonaise ne trouva pas un puissant écho auprès de leur nouveau roi, Louis-Philippe, dont la position restait fragile sur la scène du concert des nations. Les insurgés polonais purent en revanche compter sur une réelle empathie de l'opinion française qui se mobilisa en leur faveur pendant et après l'insurrection de Pologne. Le général Lafayette, chef de la Garde nationale, avait créé au début de l'année 1831 un Comité français en faveur des Polonais destiné à collecter de l'argent pour leur venir en aide. Durant toute l'année 1831, la question polonaise fut omniprésente, non seulement dans la presse catholique (*Avenir* de Lamennais) et libérale (*National* d'Armand Carrel), mais aussi dans la poésie et la chanson, inspirant à Casimir Delavigne une *Varsoviennne* qui fut aussitôt traduite en polonais et dont la mélodie accompagne encore de nos jours chaque défilé de l'armée polonaise. C'est avec une sincère indignation, contrastant avec le cynisme de son ministre des Affaires étrangères, le général Sébastiani, qui s'était contenté d'une formule lapidaire (« L'ordre règne à Varsovie »), que l'opinion française accueillit la nouvelle de la chute de Varsovie, en septembre 1831. Paris, pendant quatre jours, fut ainsi le siège d'émeutes contre le gouvernement, que le peuple jugeait responsable du malheur de ses frères polonais.

A. Nieuważny, C. Laforest, *De tout temps amis. Cinq siècles de relations franco-polonaises*, Nouveau Monde éditions, 2004.

#### 2. De la révolte à la défaite.



1830 - Gravure de J. Lewicki. 1831. Bibliothèque des Arts décoratifs. Paris



1831- Massacre des Polonais par les Russes

A. Léonard. Lycée Français de Varsovie. Janvier 2006.

### 3. « Toute la France est polonaise »

*La Fayette, président du Comité franco-polonais, après avoir rendu hommage au héros national polonais Kościuszko, appelle le gouvernement français à agir en faveur de la cause polonaise.*

Toute la France est polonaise, depuis le vétéran de la Grande Armée qui parle de ses frères polonais, jusqu'aux enfants des écoles qui nous envoient tous les jours les produits de leurs faibles épargnes pour aider la cause polonaise. Oui, toute la France est polonaise ! Le gouvernement français, j'aime à le penser, est polonais aussi ; mais, au nom de Dieu, qu'il le montre donc d'une manière énergique ; car, enfin, ce n'est que par l'énergie que nous pouvons réussir.

### 4. Un journal saint-simonien déplore le sort de la Pologne

« La révolution de Pologne est étouffée ; l'ordre règne à Varsovie. [...] Aujourd'hui la Pologne est morte ; ses enfants sont frappés d'exil. [...] Les forteresses de Frédéric-Guillaume s'encombrent d'officiers polonais. [...]

Pauvre Pologne ! Elle a expiré, abandonnée par tous ceux qui lui témoignaient une amitié hypocrite ! [...] La Pologne ! On en parlait dans les élégants quadrilles ; on s'entretenait de ses horribles douleurs au milieu des fêtes splendides et des joies officielles. On la laissait périr sans lui envoyer un courrier ; mais les inventeurs de modes, dans leurs importantes médiations, et les ministres, dans leurs harangues solennelles, lui prodiguaient des marques d'intérêt. [...]

Pendant ce temps l'armée polonaise s'exténuaient contre la grande armée de Nicolas, semblable à ces corps légers qui, vivement lancés contre une lourde masse, rebondissent par le choc. [...] La pauvre Pologne s'était dévouée comme une victime pour arrêter la Russie qui s'ébranlait contre la civilisation. Pour soutenir celle lutte inégale, elle avait fait appel à l'Europe occidentale : "Peuple indocile", avait-on dit tout bas dans les conseils des rois, et on avait crié : "C'est trop loin !" Que se mêlait-elle en effet de ce qui ne la regardait pas ?

D'une voix déchirante elle avait réclamé de l'argent, elle n'avait pas trouvé de crédits ; les capitalistes n'avaient d'entrailles que pour Metternich et Ferdinand VII.»

### 5. La Pologne écrasée

Article du *Globe*, 20 octobre 1831.



Traviès, Bibliothèque polonaise, Paris



Grandville, BNF, Paris

Horace Vernet, Sté d'histoire et de littérature polonaise, Paris

## ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

### Sujet : La Pologne exilée et en lutte (1830-1848)

#### Première partie.

Analyser l'ensemble documentaire en répondant aux questions :

1. Pourquoi de nombreux nobles polonais se sont-ils réfugiés à Paris ?
2. Quelle est l'attitude des Français à leur égard ?
3. Pourquoi l'espoir des Polonais renaît en 1848 ?
4. Que décident-ils alors de faire ?

#### Deuxième partie.

À l'aide des réponses aux questions et des informations contenues dans les documents, rédigez une réponse organisée au sujet proposé.

#### 1. La Pologne et le messianisme politique

La défaite de l'insurrection de 1830 entraîna l'arrivée en France des 5 000 émigrés polonais, essentiellement des nobles. Paris devint la capitale de la libre-pensée, de la vie politique et de l'art polonais avec notamment Adam Mickiewicz et Frédéric Chopin. Politiquement, cette émigration était partagée entre deux groupements opposés : le parti conservateur du prince Adam Czartoryski (que ses partisans souhaitaient même porter sur le trône d'une monarchie constitutionnelle) et la Société démocratique polonaise qui revendiquait la libération de la Pologne par une insurrection appuyée sur une réforme agraire. Lorsque, en mars 1848, des révolutions éclatèrent en Prusse et en Autriche, et qu'un certain nombre de polonais émigrés voulurent prendre part à ce Printemps des peuples, le gouvernement provisoire de Lamartine ne fit rien pour les retenir. En effet, après la révolution de février 1848 la priorité était à la stabilisation de l'ordre social et politique en France. C'est la raison pour laquelle Mickiewicz ne trouva pas l'appui qu'il aurait souhaité du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte qui, soucieux de ménager la majorité conservatrice qui l'avait porté au pouvoir, fit interdire, en 1849, son journal à l'idéologie socialisante, *Tribune des peuples*.

L'opinion publique française démontrait plus d'une fois sa sympathie pour la cause nationale polonaise, fondée notamment sur la croyance que l'insurrection de 1830 avait sauvé la France et la Belgique d'une intervention de la Sainte-Alliance. Pour les Polonais, la France restait depuis Bonaparte une sorte de « messie » politique qui devait apporter une solution juste aux problèmes des nationalités en Europe. Cette pensée se retrouve notamment chez Adam Mickiewicz (« Dieu est avec Napoléon, Napoléon est avec nous », écrit-il dans *Pan Tadeusz* en 1834).

A. Nieuważny, C. Laforest, *De tout temps amis. Cinq siècles de relations franco-polonaises*, Nouveau Monde éditions, 2004.

#### 2. Hymne à la Pologne.

Dors, ô ma Pologne, dors en paix, dans ce qu'ils appellent ta tombe : moi je sais que c'est ton berceau. [...]

En serait-ce fait à jamais de cette patrie vers laquelle encore se tourment de loin les regards des pauvres exilés ? N'en resterait-il qu'une fosse couverte d'un peu d'herbe ? Ah dites-le, dites-le moi !

Dors, ô ma Pologne.

Le lâche a égorgé en tremblant les guerriers sans armes ; il a serré dans de vils fers leurs fortes mains ; il a eu peur des femmes, peur des enfants même, et le désert a dévoré ceux qu'avait épargnés le glaive. Pendant qu'ils s'enfonçaient dans la solitude, ou que pêle-mêle on les jetait dans les abîmes de la terre, les murs des temples s'écroulaient sur les autels ensanglantés.

Dors, ô ma Pologne.

Qu'entendez-vous dans ces forêts ? Le murmure triste des vents. Que voyez-vous passer sur ces plaines ? L'oiseau voyageur qui cherche un lieu pour se reposer. Est-ce là tout ? Non, je vois une croix : tournée vers l'orient, elle marque le point où le soleil se lève, et sur le soir soupirent auprès des voix douces et mystérieuses.

Dors, ô ma Pologne.

Regardez ! Sur son front pâle, mais calme, est une confiance impérissable, sur ses lèvres un sourire léger.

Qu'a-t-elle aperçu dans son sommeil ? Serait-ce un vain rêve qui la trompe en fuyant ? Non, la vierge divine, qu'elle proclama sa reine, est descendue d'en haut : elle a posé une main sur son cœur, et de l'autre écartant le voile de l'avenir, la foi, debout derrière ce voile, lui a montré la liberté.

Dors, ô ma Pologne, dors en paix, dans ce qu'ils appellent ta tombe : moi, je sais que c'est ton berceau.

### 3. Un républicain français pour la Pologne en 1846

Non, tu ne mourras pas, Pologne bien-aimée !  
 Non, tant que le Dieu juste à qui ton sort est cher,  
 Te donnera la foi, l'audace, double armée  
 Où s'épuise la haine, où s'émousse le fer  
 Les rois ont des soldats ; les peuples ont des frères,  
 Innombrables tribus fourmillant sous les cieux,  
 Et que le souvenir de leurs jours funéraires  
 Rassemble en un lieu pieux.  
 Monte sur les Karpathes, Pologne, et puis écoute !  
 Écoute ces rumeurs grondant dans tes États ;  
 Ce bruit tumultueux que font sur chaque route  
 Tes fils qui viennent aux combats !  
 Écoute le Hongrois qui tressaille et se lève,  
 Lui qui, contre les coups du croissant déchaîné,  
 Appelait autrefois le secours de ton glaive,  
 Comme un frère cadet appelle son aîné.  
 Regarde la Bohême où chaque front s'éclaire ;  
 L'Allemagne qui s'arme et songe à s'avancer ;  
 Regarde l'Italie, écartant son suaire,  
 Et toute prête à s'élaner !  
 Et plus loin, qui garde ton empreinte,  
 Qui te trouvait debout à l'appel du tambour,

Sur la terre française où ton image est sainte,  
 Où ton nom est couvert d'amour.  
 En Pologne, c'est-à-dire nulle part  
 Oh ! Regarde, Pologne !  
 Et puisse cette vue  
 Donner à ton courage un souverain essor !  
 Regarde cette France, agitée, éperdue,  
 Déposant à tes pieds, ses vœux, son cœur, son or...  
 Regarde-la, honteuse et lâche dans ses maîtres,  
 Mais toujours forte et fière en son peuple immortel,  
 En ce peuple fidèle à la loi des ancêtres,  
 Gardien du pacte fraternel !  
 Ce peuple est tout à toi !  
 Viens l'heure de flamme  
 Que le ciel a marquée et tu nous trouveras.  
 Nous ne pouvons t'offrir aujourd'hui que notre âme :  
 Alors nous t'offrirons nos bras !  
 Non, tu ne mourras pas, Pologne bien-aimée !  
 Non, tant que le Dieu juste à qui ton sort est cher,  
 Te donnera la foi, l'audace, double armée  
 Où s'épuise la haine, où s'émousse le fer

Lucien de LA HODDE, *La Pologne. Strophes*, Paris, La Réforme, 1846.

### 4. La participation des Polonais aux luttes révolutionnaires en Europe en 1848



A. Léonard. Lycée Français de Varsovie. Janvier 2006.